

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0047049

169350

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4829

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MARIKH Ahmed

Date de naissance :

16-4-1953

Adresse :

50 Avenue de Vincennes  
Derb Gare

Télé. :

0674 158859

Total des frais engagés : 221,30 Dhs

Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10 JUL 2023

Nom et prénom du malade : EL JADEI LATI f. Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Psychiatre

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 24/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :



## RELÉVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Reçu du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE WATO 153, Rue Habacha (Bd Day Ould Sidi Baba erb Ghellaf - Casablanca</i>	<i>18/07/23</i>	<i>371,30</i>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			Coefficient des travaux
			Montant des soins
			Début d'exécution
			Fin d'exécution
			Coefficient des travaux
			Montant des soins
			Date du devis
			Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Mehdi TAHIRI JOUTEI HASSANI

د. مهدي طاهري جوطي حسني

Psychiatre

Addictologue

Psychothérapeute

Sexologue

CENTRE STENDHAL WATU

153, Rue Habacha  
(Bd Day Outa Sidi Baba)  
T'erb Ghellaf - Casablanca  
Tél: 0522 7552 16 07



أخصائي في الأمراض النفسية والعقلية

أخصائي في علاج الارهان

معالج نفسي - العلاج العرفي السلوكى

أخصائي في علم الجنس

مركز ستندال

A Casablanca le,

18/07/2023

201.50 1<sup>er</sup> El JAOUI LATIFA.

1/ No-Dep 50mg (1B de 60)

27.00x2 01-00-01

2/ Alinor 50mg (2B)

97.50 01-00-01 x 10 jours puis 21.40

3/ Esperal 65mg (1B)

18.40 01 mois

4/ Tranxene 5mg (1B)

01 mois x 15 jours puis

371.30

Dr Mehdi TAHIRI JOUTEI HASSANI  
PSYCHIATRE / PSYCHOTHÉRAPEUTE  
ADDICTOLOGUE  
Le C47, Angle Av Stendhal et Bd Anoual  
5<sup>ème</sup> Etage, Station Tram Riviera - Casablanca  
Tél: 05 22 82 82 03 / 06 69 90 50 01

Quantité suffisante pour:

01 mois

Prochain Rendez-vous:

03 semaines  
01/08/2023

Le C47, Angle Av Stendhal et Bd Anoual ,5<sup>ème</sup> Étage, Station Tram Riviera, Casablanca.

Tél: 05.22.82.82.03 / 06.69.90.50.01 dr.mehdi.tahiri@gmail.com